

CONSEIL MUNICIPAL - Compte-rendu du 28 Avril 2022

Nombre de conseillers titulaires : 55

Nombre de conseillers présents : 45

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre d'absents excusés : 8

1 - Choix du nombre d'adjoints au maire délégué de Saint Rémy en Mauges - Rapporteur Christophe Dougé

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de maintenir à 1 le nombre d'adjoint au maire délégué de Saint Rémy en Mauges à la suite de la démission de Catherine Graton à la fonction d'adjointe au maire délégué de Saint Rémy en Mauges.

2 - Choix du nombre d'adjoints au maire de Montrevault-sur-Èvre - Rapporteur Christophe Dougé

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de maintenir à 9 le nombre d'adjoints au maire de Montrevault-sur-Èvre à la suite de la démission de Catherine Graton à la fonction d'adjointe au maire de Montrevault-sur-Èvre.

3 - Election d'un adjoint au maire délégué de Saint Rémy en Mauges - Rapporteur Christophe Dougé

Premier tour de scrutin

Votes : 47

Blancs et nuls : 1

Suffrages exprimés : 46

Majorité absolue : 24

A obtenu :

- Jean-François Jousselin : 46 voix

- Charlotte Clément : 1 voix

M. Jean-François Jousselin ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé adjoint au Maire délégué de Saint Rémy en Mauges.

4 - Election d'un adjoint au maire de Montrevault-sur-Èvre - Rapporteur Christophe Dougé

Premier tour de scrutin

Votes : 47

Blancs et nuls : 1

Suffrages exprimés : 46

Majorité absolue : 24

A obtenu :

- Muriel Vandenberghe : 39 voix

- Charlotte Clément : 1 voix

- Florence Merceron : 1 voix

Mme Muriel Vandenberghe ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 6ème adjointe au Maire de Montrevault-sur-Èvre.

5 - Indemnités des élus au taux normal - Modification - Rapporteur Christophe Dougé

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres la modification de l'annexe à la délibération 2020-109 du 25/05/2020 relative à l'attribution des taux d'indemnités des élus formant

le conseil municipal de Montrevault-sur-Evre sur les points suivants : modification de la catégorie indemnitaire des adjoints délégués de Saint Rémy en Mauges et du Puiset Doré.

6 - Validation du Schéma Directeur des Modes Actifs - Rapporteur Isabelle Haie

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres d'adopter le Schéma Directeur des Modes Actifs de Montrevault-sur-Evre tenant compte du Schéma des Mobilités des Mauges Communauté, en cours de réalisation.

7 - Acquisition parcelles 316A1676 et 316A1678 - Rue de Bretagne - Saint Rémy en Mauges - Rapporteur Denis Raimbault

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'acquérir les 1/5^e des parcelles 316 A1676 (de 59 m²) et 1678 (de 889 m²), soit 177,80 m² situées rue de Bretagne à Saint Rémy en Mauges pour un montant total de 5 € avec prise en charge des frais de bornage et de notaire par la commune.

8 - Acquisition parcelle 324C0437 - Rue Jouselin - La Salle et Chapelle Aubry - Rapporteur Denis Raimbault

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'acquérir la parcelle 324 C 437 (162 m²) située rue Jouselin à La Salle et Chapelle Aubry pour un montant symbolique de 5 € avec frais d'acte notarié à la charge de la commune.

9 - Echange parcelles AB494 (partie), AB484 (partie) et AB485 (partie) - Rue du Camp de César - Le Fief-Sauvin - Rapporteur Denis Raimbault

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de valider l'échange d'une partie des parcelles 137 AB 494 (130 m²) et 137 AB 484 (1 m²) contre une partie de la parcelle communale 137 AB 485 (127 m²), à usage de réserve foncière. L'échange se fera sans soulte avec frais de géomètre et frais de notaire répartis à parts égales entre la commune et l'acquéreur.

10 - Dénomination nom de voie Lotissement La Fontaine 2 - Saint-Pierre-Montlimart - Rapporteur Denis Raimbault

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de nommer la nouvelle voie du lotissement communal « La Fontaine 2 » à Saint-Pierre-Montlimart : « Impasse des Goganes ».

11 - Dénomination nom de voie secteur Les Minières - La Salle et Chapelle Aubry - Rapporteur Denis Raimbault

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres de nommer la nouvelle voie créée dans le cadre du projet de création d'une école au niveau du lieu-dit les Minières à La Salle et Chapelle Aubry : « Chemin des Compétences ».

12 - Validation des plans d'actions 2022 des ENS avec demande subventions - Rapporteur Benoît Briand

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'approuver le plan d'actions relatif à la valorisation des ENS Landes et Argilières et des Boucles de l'Evre et valide le plan de financement suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Postes	Montant HT	Nature des concours financiers ENS	Montant HT
Mise en œuvre de l'action GE4 du plan de gestion des boucles de l'Evre : élagage	7 000 €	Subvention Département du Maine-et-Loire pour les politiques ENS	18 000 €
Mise en œuvre de l'action GE4 du plan de gestion des boucles de l'Evre : panneaux de sensibilisation	3 000 €		
Accompagnement CPIE ENS des Landes	10 000 €		
Accompagnement CPIE ENS des boucles de l'Evre	10 000 €		
		Auto-financement communal	12 000 €
TOTAL	30 000 €	TOTAL	30 000 €

13 - Adhésion à l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) - Rapporteur Benoît Briand

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'adhérer à l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) pour un montant de 150 € au titre de l'année 2022 permettant à la commune de poursuivre son engagement en matière de réduction de l'éclairage nocturne.

14 - Aménagement du bâtiment BTM à Montrevault - Attribution des marchés de travaux - Lots n° 5 et 8 - Rapporteur Thierry Goyet

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres d'attribuer les marchés de travaux pour le lot n° 5 et 8 pour l'aménagement du bâtiment BTM à Montrevault de la manière suivante :

lots	nombre d'offres reçues	estimation lot - € HT	variantes du DCE	estimation variantes	attributaire proposé	montant solution de base proposé € HT	variantes proposées à l'attribution	montants variantes proposées
Lot n°1 Clôture extérieures	4	28 985,00 €	1- suppression des plaques bétons en pied de clôture	5 700,00 €	ESPACE CLOTURE	25 000,00 €	non	-2 997,00 €
Lot n°2 Enveloppe du bâtiment	1	29 839,00 €			GALLARD	27 586,00 €		
Lot n°3 Étanchéité	1	12 000,00 €	1- Dépose et pose d'une couverture neuve en bac acier avec étanchéité	100 000,00 €	ACE	22 400,00 €	non	101 900,00 €
Lot n°4 Gros œuvre	2	24 331,00 €			BOISSEAU	19 000,00 €		
Lot n°5 Doublage – Cloisons – Plafonds	1	32 302,00 €			USUREAU	37 210,73 €		
Lot n°6 Menuiseries intérieures	1	9 949,00 €			PERRIN	16 314,52 €		
Lot n°7 Sols souples – peinture	2	25 754,00 €	1- Remplacement du sol souple dans vestiaires, dégagement et stockage par du carrelage 45x45	4 000,00 €	FREMONDIÈRE	19 500,00 €	non	4 456,54 €
Lot n°8 Plomberie – Ventilation	1	3 600,00 €			BORDRON	6 726,77 €		
Lot n°9 Électricité courants forts et faibles	2	37 128,00 €			ORC	38 205,49 €		
Total	15	203 888,00 €		109 700,00 €		211 943,51 €		103 359,54 €

15 - Entretien et nettoyage des locaux sportifs et de la vitrerie - Rapporteur Thierry Goyet

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres d'attribuer les marchés de prestation de services relatifs à l'entretien et le nettoyage des locaux sportifs et de la vitrerie de la manière suivante :

lots	nombre d'offres reçues	estimation annuelle - € HT	attributaire proposé	montant estimatif annuel proposé € HT
Lot n° 1 : Entretien et nettoyage des locaux sportifs	2	54 800 € HT	<u>G.S.F. AURIGA</u>	57 702,24 € HT
Lot n° 2 : Entretien et nettoyage de la vitrerie	2	20 360 € HT	<u>G.S.F. AURIGA</u>	9 306,00 € HT

16 - SIEML - Effacement éclairage et génie civil télécom - Rue des Mauges et rue de la Loire - La Chaussaire - Rapporteur Jacques Bigeard

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de verser un fonds de concours d'un montant total de 167 544,74 € au titre de l'effacement de la distribution publique et de l'éclairage

public, y compris les opérations de contrôle et de participer à hauteur de 94 088,28 € pour les travaux relatifs aux effacements de réseau télécommunications (génie civil télécom), travaux situés rue des Mauges et rue de la Loire à La Chaussaire.

17 - SIEML - Convention de servitude pour travaux souterrains - La Vignardière - Le Fief-Sauvin - Rapporteur Jacques Bigeard

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de conclure la convention de travaux et de servitude avec le SIEML pour des travaux souterrains sur la parcelle 137 WE n° 56 à titre gratuit au lieu-dit La Vignardière au Fief-Sauvin.

18 - Entretien des terrains engazonnés - Attribution des accords-cadres - Rapporteur Jacques Bigeard

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres d'attribuer les accords-cadres relatifs à l'entretien des terrains de sports engazonnés de la manière suivante :

Lots	Nombre d'offres reçues	Attributaire proposé	Première période		Cumul périodes suivantes	
			Montant minimum	Montant maximum	Montant minimum	Montant maximum
Lot n° 1 : Opérations mécaniques, mise en œuvre de sable et gazon sur surfaces de jeux enherbées	3	SOTREN	20 000 € HT	60 000 € HT	40 000 € HT	120 000 € HT
Lot n° 2 : Fournitures d'engrais, d'amendements et de gazon de regarnissage sur surfaces de jeux enherbées	2	VERALIA	10 000 € HT	40 000 € HT	20 000 € HT	80 000 € HT

19 - Rénovation du terrain de football synthétique et de ses équipements - Saint-Pierre-Montlimart - Attribution des marchés de travaux - Rapporteur Pierre Bouin

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres d'attribuer les marchés de travaux relatifs à la rénovation du terrain de football synthétique et de ses équipements à Saint-Pierre-Montlimart de la manière suivante :

lots	nombre d'offres reçues	Estimation - € HT	variantes du <u>DCE</u>	estimation variantes	attributaire proposé	montant variante libre proposé € HT	variantes proposées à l'attribution	montants variantes proposées
Lot unique	3	512 500 € HT	1- Sous-couche coulée de 25 mm, gazon synthétique de 40 mm et matériau organique	60 000 € HT	<u>SPORTING SOLS</u>	471 800,96 €	NON	61 037,81 €
			2- Réhabilitation des clôtures	20 000 € HT			OUI	47 004,00 €
			3- Fourniture et pose d'équipements neufs	10 000 € HT			OUI	18 010,00 €
			4- Fourniture et pose d'une lisse au niveau de la main courante	20 000 € HT			NON	15 240,00 €
Total général						536 814,96 €		

20 - Demande de subvention FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur) pour le terrain synthétique de Saint-Pierre-Montlimart - Rapporteur Pierre Bouin

Départ de M. Gaëtan Bertin.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres le projet et la rénovation de l'éclairage du terrain de football en gazon synthétique au stade de l'Ecusson de Saint-Pierre-Montlimart et valide le plan de financement suivant :

DÉPENSES		RESSOURCES	
Postes de dépenses	Montant HT	Nature des concours financiers	Montant HT
Rénovation éclairage public du terrain	90 000 €	<u>Siéml</u>	22 500,00 €
		<u>Fafa</u>	10 000,00 €
		Autofinancement	57 500,00 €
TOTAL	90 000,00 €	TOTAL	90 000,00 €

21 - Convention avec Osez Mauges pour la billetterie Jacquou le Croquant - Rapporteur Sophie Source

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres de valider la signature de la convention avec ôsezMauges permettant de proposer une solution aux associations pour leur billetterie lors de leurs évènements avec un forfait fixe de 1 500 € TTC par évènement tout compris (logiciel, vente en lignes, contrôle d'accès) sans limites de billets.

22 - Demande de subvention pour plaque commémorative sur le Monument aux Morts de Saint Rémy en Mauges - Rapporteur Jean-Marc Verhaegue

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres le projet et la réalisation d'une plaque commémorative sur le Monument aux Morts de la mairie déléguée de Saint Rémy en Mauges et valide le plan de financement suivant :

DÉPENSES		RESSOURCES	
Postes	Montant HT	Nature des concours financiers	Montant HT
<u>Etude</u>		Office National des Combattants et des Victimes de Guerre	241,60 €
Travaux	1 208,00 €		
<u>Equipements</u>			
		Autofinancement communal	966,40 €
TOTAL	1 208,00€	TOTAL	1 208,00 €

23 - Action repas des aînés 2022 - Rapporteur Catherine Lefevre

Le Conseil Municipal décide à la majorité des membres d'approuver l'organisation du repas des aînés dans chaque commune déléguée et la livraison de repas à domicile pour les personnes se trouvant dans l'incapacité de participer au repas selon les conditions financières suivantes :

Participation financière au repas selon conditions d'âge (voir ci dessus)	6 €
Conjoints et/ou convives n'ayant pas atteint l'âge requis	19 €

24 - Reprise des services Périscolaire et Restauration scolaire de Chaudron en Mauges - Rapporteur Christophe Chéné

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres la reprise de la gestion des services périscolaires et restauration scolaire de Chaudron en Mauges à compter du 1^{er} janvier 2023.

25 - Tarifs 2022/2023 - Restauration scolaire - Rapporteur Christophe Chéné

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres les tarifs 2022/2023 pour le service restauration scolaire selon le tableau ci-dessous :

Quotient Familial	tarif/repas/enfant	Hors MSE
0-300	3,56	4,06
301-600	3,87	4,37
601-900	4,11	4,61
901-1200	4,38	4,88
1201-1500	4,64	5,14
1501-1800	4,92	5,42
1801-2100	5,21	5,71
>2101 et non allocataire	5,63	6,13

26 - Tableau des effectifs - Modification - Rapporteur Muriel Vandenberghe

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres de modifier le tableau des effectifs comme suit :

* Modification de grade à compter du 01/05/2022

- Adjoint administratif principal 2^{ème} classe → Rédacteur

- Adjoint administratif principal 1^{ère} classe → Rédacteur

- Adjoint administratif → Rédacteur

- Rédacteur non permanent → Adjoint administratif principal 2^{ème} classe permanent

- Adjoint Administratif → Adjoint administratif 2^{ème} classe

- Adjoint animation → Animateur territorial

- Éducateur de jeunes enfants 1^{ère} classe → Éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle

* Modification de quotité de travail

- Poste non permanent de gestionnaire tourisme → 17,5/35^{ème} à 35/35^{ème} à compter du 01/05/2022

Séance levée à 22h30

Prochain Conseil Municipal : mardi 24 mai 2022 à 20 heures